



Lausanne, le 10.7.2023

reçu le 11.07.2023
MM

A la Municipalité de Lausanne

Pétition : « Une zone à trafic limité à Lausanne »

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

La Municipalité de Lausanne s'efforce depuis des années de modérer le trafic individuel motorisé dans notre ville. Malheureusement, la circulation automobile demeure intense sur les axes routiers principaux. Les riverains en souffrent et le développement des transports publics et de la mobilité douce sur ces axes n'est pas possible.

De nombreuses villes européennes, surtout italiennes, utilisent un outil de modération du trafic que nous ne connaissons pas en Suisse. Il s'agit de la zone à trafic limité, ZTL. Dans une telle zone, seul le trafic motorisé essentiel est admis. J'ai trouvé sur le site de l'association « Rue de l'Avenir » (<https://rue-avenir.ch/ZTL> : le succès italien) une documentation abondante sur ce dispositif, en particulier une brochure « Les zones à trafic limité (ZTL) en Europe » que je joins à cette lettre.

Je pense que le système de ZTL permettrait de réorganiser la mobilité sur les grands axes de la ville. En février 2023, j'ai donc, avec le soutien des sections lausannoises des Verts et des Socialistes, ainsi que celui du Collectif Vinet-Beaulieu et du groupe lausannois des Grands-Parents pour le climat, lancé la présente pétition. Elle a recueilli 861 signatures. 862

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à cette requête, je vous prie de recevoir, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de ma considération.

E Müller

Elisabeth Müller
Avenue Vinet 11
1004 Lausanne

Copie va à : Les Vert-e-s lausannois-e-s
Parti socialiste vaudois, régionale Lausanne-Ville
Collectif Vinet-Beaulieu
Grands-parents pour le climat, groupe régional Lausanne et environs

Annexes : Feuille de signatures vierge et argumentaire
Liste des signatures en ligne (48 signatures) 46
82 feuilles de signatures comportant 816 signatures
Brochure « Les zones à trafic limité (ZTL) en Europe, ADEME 2019 »